

pas ces saints personnages. Admirons, mais surtout imitons cet exemple de profonde humilité. Si nous n'avons pas le courage de pratiquer les conseils évangéliques, ayons au moins assez d'amour de Dieu pour ne plus refuser d'obéir aux commandements de Dieu et de la sainte Eglise.

La cérémonie de la bénédiction et de la procession des cierges nous donne plus d'une leçon utile. D'après S. Ambroise, la cire, ouvrage de l'abeille virginale, nous représente la chair très pure de Jésus-Christ; la mèche qui parcourt tout l'intérieur du cierge, nous fait penser à l'âme bienheureuse qui animait ce corps divin; enfin la flamme qui brille à sa partie supérieure représente la divinité de Jésus-Christ. Cette flamme nous rappelle encore d'après S. Yves de Chartres, la religion de Jésus-Christ qui est venu illuminer nos ténèbres. Prions pour ceux qui non contents de s'en priver déploient tout leur zèle à éteindre cette divine lumière dans les autres.

Le 3 février, on fait l'office de S. Blaise. Médecin droit, chaste, juste et sincère, il allait se retirer dans la solitude lorsqu'on le fit évêque de Sébaste (Asie Mineure).

Il choisit pour demeure une grotte du mont Argée où l'on vint de toutes parts chercher la guérison de l'âme et le soulagement du corps. En allant au martyre, il guérissait les malades empressés sur son passage. C'est alors, que par un signe de croix sur la gorge d'un enfant, il le préserva d'un étranglement certain causé par un artère de poisson.

On commence en ce jour l'office de S. André Corsini. Après quelques années passées dans les plus grands dérèglements, touché des prières et des larmes de sa pieuse mère, il alla se prosterner dans l'église des Carmes, devant l'image de N.-D. du Peuple. Vaincu par la grâce, à l'âge de seize ans, il demanda son entrée dans la communauté. Il y devint bientôt par ses austérités et sa piété, l'édification du monastère. Son élévation au siège épiscopal de Fiesole (Italie centrale) lui fit redoubler ses austérités et ses prières. Chaque jour il récitait les sept psaumes de la pénitence avec les litanies des saints et se donnait une rude discipline. Sa charité pour les pauvres honteux était inépuisable. Dieu multiplia entre ses mains le pain qu'il leur distribuait.

DISPOSITIONS DES DIVERS OFFICES :

Dans les chapelles semi-publiques (1)

Messe du dim. de la Sexagésime, *semi-double privil.* ; 2e or. de S. Blaise, 3e *A cunctis* ; préf. de la Trinité. — I vêpres de S. André Corsini ; mém. de la Sexag. (ant. *Vobis*, v. *Dirigatur*), *double* ; Conf. Pont.

(1) On appelle *chapelles publiques* celles qui sont ouvertes au public qui en occupe les bancs. La *chapelle semi-publique* est habituellement occupée par la communauté qui admet par faveur un petit nombre d'étrangers ; on n'y dit pas la messe des solennités qui ont lieu dans les églises et les chapelles publiques.